



# SEANCE PLENIERE MOBILITES ACTIVES

## POLITIQUE CYCLABLE MÉTROPOLITAINE

Réunion à la Métropole du Grand Nancy

05 décembre 2019

# SOMMAIRE

## /Point sur l'actualité nationale

- Loi LOM
- Loi sur les EDP

## /Point d'actualité locale :

- Appel à projet national : projet Fonteno
- V50 + V52, portés par le département

## Bilan 2019 : réalisations aménagements cyclables

## Plan vélo : carte sur les structurantes

## Perspectives et projets 2020 :

- Etudes programmées et à prévoir
- Projets identifiés
- Généralisation des parcs ouverts aux vélos
- Ajout de 5 stations en libre service
- Stationnement vélo : poursuite du déploiement en amont des passages piétons, expérimentations de 6 box vélos sécurisés
- Expérimentation sur la peinture photo-lumineuse



# /Point sur l'actualité nationale : la Loi d'Orientation des Mobilités, adopté le mardi 19 novembre 2019

## LES 4 OBJECTIFS DE LA LOI MOBILITÉS

APPORTER À TOUS ET PARTOUT DES SOLUTIONS ALTERNATIVES à la dépendance à l'usage individuel de la voiture

DÉVELOPPER L'INNOVATION ET LES NOUVELLES SOLUTIONS DE MOBILITÉ qui doivent être mises au service de tous

RÉDUIRE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE DES TRANSPORTS, en réussissant la transition écologique dans notre façon de se déplacer

INVESTIR DAVANTAGE DANS LES INFRASTRUCTURES QUI AMÉLIORENT LES DÉPLACEMENTS DU QUOTIDIEN

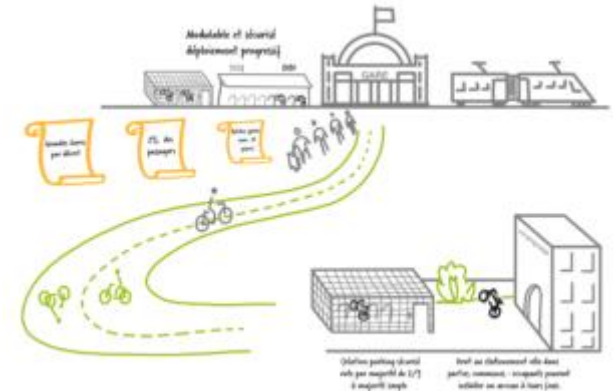
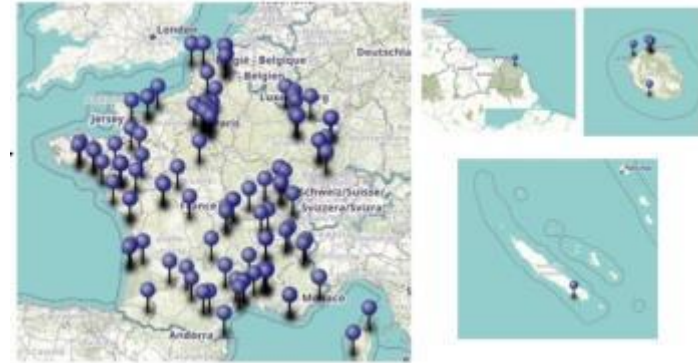


# /Point sur l'actualité nationale : la Loi d'Orientation des Mobilités, adopté le mardi 19 novembre 2019

Objectif national: tripler la part modale du vélo  
• 2,7 % (dernier chiffre connu 2008)  
-> 9 % en 2024

## Les 4 axes du plan vélo

- **Sécurité: développer des aménagements cyclables et améliorer la sécurité routière**
  - Fonds mobilités actives de 350 M€ sur 7 ans
  - Encadrement des engins de déplacements personnels
- **Sûreté: mieux lutter contre le vol**
- **Créer un cadre incitatif reconnaissant pleinement l'usage du vélo comme un mode de transport vertueux**
- **Développement d'une culture vélo**



## /Point sur l'actualité nationale : la Loi d'Orientation des Mobilités, adopté le mardi 19 novembre 2019

Art 22 : Définition des mobilités actives

Art 22 bis : Définition des véloroutes et du schéma national des véloroutes

Art 22 Ter : Obligation de réaliser un itinéraire cyclable lors d'aménagements routiers interurbains (neuf ou rénovation), sous réserve de faisabilité technique et financière

Art 21 Bis : Interdiction de places de stationnement à moins de 5m d'un passage piéton

Art 22 : Développement du transport de vélo dans les trains et les autocars

# /Point sur l'actualité nationale : Focus sur les nouveaux engins de déplacement personne motorisés EDP



## Les EDP- M : les nouvelles mobilités à encadrer

→ Une nouvelle solution de déplacement au quotidien :

→ Un engouement à encadrer :

**Décret 2019-1082 du 23/10 : définit les «EDP»** au code de la route, règles de circulation et équipements, sanctions,...

**LOM (article 18) : fourni des outils aux collectivités pour encadrer le «free floating»** : délivrance de titres d'occupation du domaine public (publicité préalable), possibilité de redevance et prescriptions à respecter

### **LOM (article 21) : règles dérogatoires possibles**

«Le maire peut également, par arrêté motivé, fixer des règles dérogatoires à celles prévues par le code de la route pour la circulation des engins de déplacement personnel sur tout ou partie des voies sur lesquelles il exerce son pouvoir de police ainsi que sur leurs dépendances, dans des conditions fixées par décret.»

## RÈGLEMENTATION DES TROTTINETTES ÉLECTRIQUES LES POINTS À RETENIR DE LA LOI MOBILITÉ 2019

La nouvelle loi annoncée par la ministre des transports Elisabeth Borne sera en vigueur en septembre 2019.

L'utilisation de la trottinette électrique très floue et confuse, aucune législation n'existait jusqu'à présent. Retour sur ce qui va se passer pour les trottinettes électriques, les monoroues et autres gyropodes.

### LES OBLIGATIONS



**Rouler sur les pistes cyclables.**  
En cas d'absence de piste, l'utilisation de la trottinette est autorisée uniquement sur les routes limitées à 50km/h.



**Le port du gilet.**  
La nuit ou lorsque la visibilité est faible.



**L'avertisseur sonore.**



**Le transport de passagers.**

**Rouler sur les trottoirs.**  
Sauf si la mairie l'autorise.


**RISQUE D'AMENDE DE 135€.**




**Interdit aux enfants de moins de 8 ans.**



**12 Le port du casque pour les enfants de moins de 12 ans.**



**Les feux avants & arrières.**



**Tenir sa trottinette à la main sur les trottoirs & dans les immeubles.**



**Stationner dans les endroits encadrés.**

### LES INTERDICTIONS



**Les écouteurs & casques audio.**



**25 Rouler à plus de 25km/h.**

**RISQUE D'AMENDE DE 35€ À 1500€.**



## LORSQUE VOUS ÊTES SUR LA ROUTE...



• Vous n'avez pas le droit de circuler avec votre EDPM sur les trottoirs ! Ou bien conduisez-le à la main.



• En agglomération, vous devez emprunter les pistes et bandes cyclables, lorsqu'il y en a. Sinon, vous pouvez circuler sur les routes limitées à 50km/h seulement.



• En dehors des villes, vous devez circuler sur les voies vertes et les pistes cyclables. L'autorité investie du pouvoir de police pourra à l'avenir autoriser à circuler sur certaines voies.

## QUELLES SONT LES SANCTIONS PRÉVUES ?



**Si vous ne respectez pas les règles de circulation ou si vous transportez un passager :**  
35 euros d'amende (2<sup>ème</sup> classe)

**Si vous circulez sur un trottoir sans y être autorisé ou si vous débridez l'engin :**  
135 euros d'amende (4<sup>ème</sup> classe)

**Si vous roulez avec un engin dont la vitesse maximale par construction est supérieure à 25 km/h :**  
1500 euros d'amende (5<sup>ème</sup> classe)

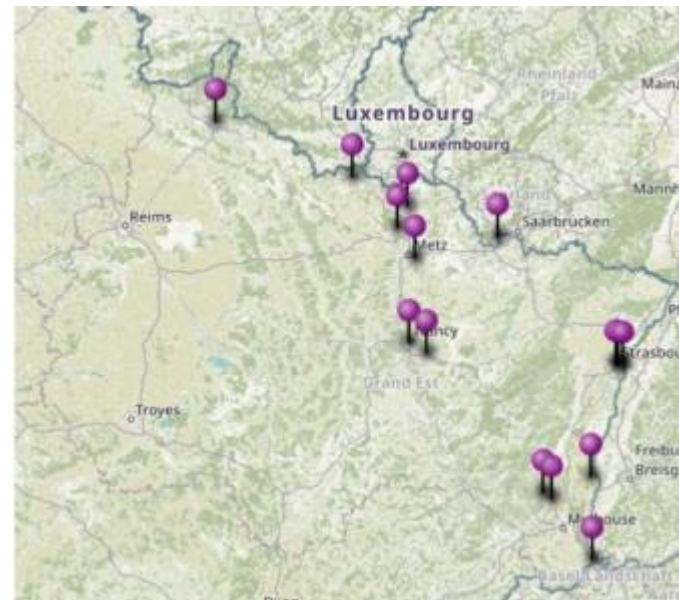


MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE



## Point d'actualité locale : L'AAP «Fonds mobilités actives -Continuités cyclables»

- Fonds de 350 M€ sur 7 ans
- en 2019 : 52 projets lauréats et 43,7 M€ de subventions pour 250 M€ d'investissements
- Le prochain AAP 2020 ? relance prévue fin 2019 (à confirmer)



### Critères :

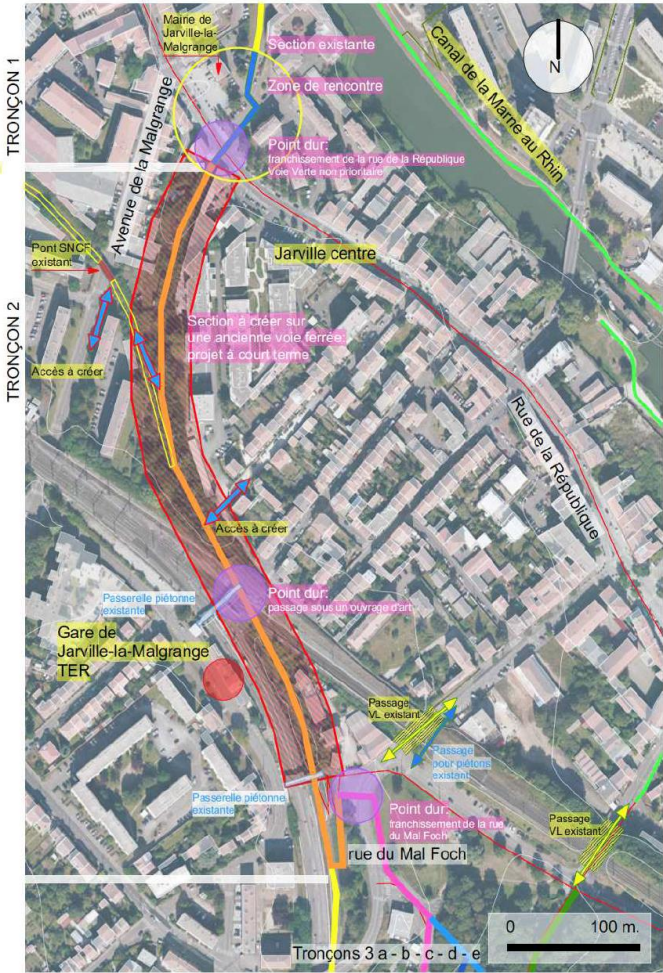
aménagements cyclables structurants pour

- **résorber des discontinuités d'itinéraires** (linéaire infranchissable, barrière de trafic, coupure entre 2 zones aménagées et/ou pôle de mobilités) ;
- **promouvoir la mobilité du quotidien à vélo** avec mise en service dans les **4 ans**,
- cohérence avec la politique locale : projet inscrit dans un **schéma cyclable**

# Point d'actualité locale : VOIE VERTE DU FONTENO à Jarville-la-Malgrange

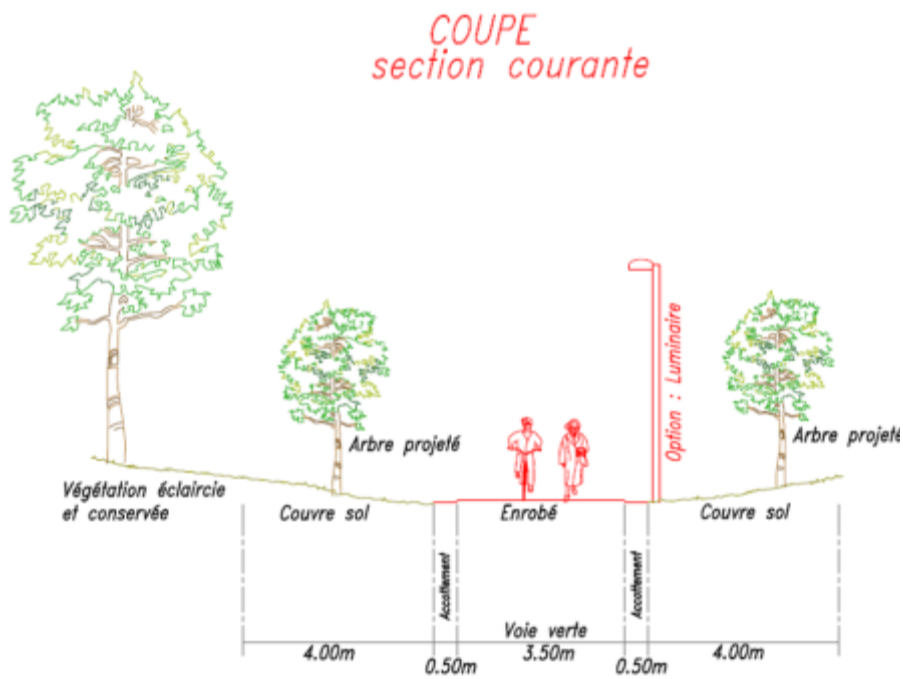
## Projet de requalification d'une ancienne voie SNCF en voie verte.

Mairie de Jarville-la-Malgrange rue de la République jusqu'à l'extrémité sud de la gare de Jarville-la-Malgrange, rue du Maréchal Foch, sur le tracé d'une ancienne voie ferrée.



- développement des modes actifs pour les déplacements quotidiens domicile/travail entre le centre de Nancy et les communes de Heillecourt et Houdemont, en passant par Jarville
- permet de relier le quartier République de Jarville-la-Malgrange aux quartiers Montaigu et Malgrange via la gare SNCF
- projet qui s'inscrit dans la création d'un itinéraire entre le canal et le Sud de l'agglomération

/Point d'actualité locale : L'AAP «Fonds mobilités actives -Continuités cyclables»



- Acquisitions foncières SNCF
- Réalisation voie verte
- Éclairage
- Accès PMR

**COUT GLOBAL : 880 615 €HT**  
**Subvention Etat : 176 123 €HT**

→ Fin des travaux automne 2020

**/Point d'actualité locale : V50 + V52, portés par le département**

**V50**

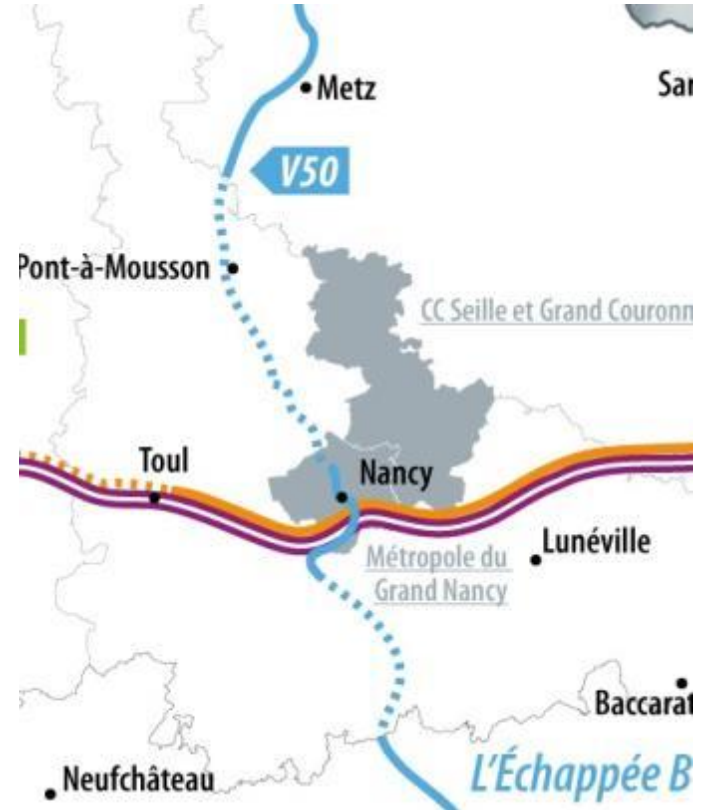
Echappée Bleue → Voie bleue

Réalisation des aménagements entre Arnaville et Custines permettant maintenant d'accéder à la Métropole

Signalisation à faire avant fin 2020

**V52**

Travaux prévus en 2022 par le département  
Aménagements sur Art-sur-Meurthe et Laneuveville-devant-Nancy







# Réseau Cyclable Métropole du Grand Nancy



# BILAN



**Saulxures/Essey** : Acquisitions foncières + début des travaux sur la première tranche de la Voie verte :

128 000€ +150 000€

**Nancy** :

- piste bidirectionnelle, Jeanne d'Arc de Foch à Mouilleron (participation vélo) : 380 ml / 258 000€
- Double sens cyclable, Gabriel Mouilleron : 750 ml / 155 000€

**Villers-lès-Nancy** : bande cyclable, Granges aux Moines : 750 ml / 124 000€

**Essey-lès-Nancy** : sécurisation de la traversée vélo/piéton, Brigachtal : 7 700€

**Autres** :

- Achat de 5 stations JC Decaux (rachat de stations parisiennes) : 78 000€ pour 2019
- Achat 2 box vélos sécurisés : 7 300€
- Achat rack vélo : 20 000€



# BILAN



*Tranche 1, Voie verte Essey-Saulxures*



*Double sens cyclable,  
rue Gabriel Mouilleron,  
Nancy*



*Piste bi-directionnelle, rue Jeanne d'Arc, Nancy (en travaux)*



*Bande cyclable, rue  
Granges aux Moines,  
Villers-lès-Nancy*

# BILAN MAINTENANCE VELO

(chantiers principaux) :

- Art-sur-Meurthe : 2 500€ rue Pigéa, création bande cyclable
- Fléville : 26 550 €, rue de Ludres, pour la réfection de la piste cyclable
- Ludres / Fléville : 11 450 € pour la transformation d'une partie de la piste cyclable en voie verte le long de l'ex RD 73
- Maxéville : route de Metz : 31 400 € pour la pose de barrières le long du canal
- Nancy : Marcel Brot : 8 900 € pour la mise aux normes des garde-corps au niveau de la piste cyclable longeant le canal sous la liaison autoroutière
- Nancy : 26<sup>ème</sup> RI : reprise et agrandissement de la largeur de la bande cyclable

# REALISATIONS HORS BUDGET VELO SUR LES ENVELOPPES VOIRIES



*Deux pistes cyclables unidirectionnelles, Faubourg des 3 Maisons, Nancy (en travaux) : 650 ml*



*Double sens cyclable, rue St Nicolas, Nancy : 228 ml*



*Bande cyclable et piste cyclable, avenue Libération, Nancy (en travaux) : 1,1 km*



*Double sens cyclable, rue de la Hache et rue du four, Nancy : 160 ml*

# BILAN : REALISATIONS HORS BUDGET VELO



*Voie verte, 2<sup>ème</sup> section,  
avenue des Erables,  
Heillecourt (en travaux) :  
900 ml*



*Bande et piste cyclables, rue de Verdun, Nancy : 420 ml*



## MAIS AUSSI

- Essey : Double sens cyclable, rue 8 mai 1945
- Laneuveville : Double sens cyclable, rue Carnot
- Nancy : Voie verte, rue Bazin – XX<sup>ème</sup> Corps, Nancy : 180 ml (ouverture le 04 décembre 2019)
- Vandœuvre-lès-Nancy : ouverture voie verte, Gabriel Péri : 400 ml (ouverture 23 août)
- Villers : rue de Vandoeuvre
- Houdemont : Rue de lorraine : double sens cyclable
- Malzéville, voie verte sur la déviation
- Seichamps : double sens cyclable, Puits losets

**8 km d'aménagements  
cyclables en 2019 soit  
260 km sur l'ensemble  
de la Métropole**

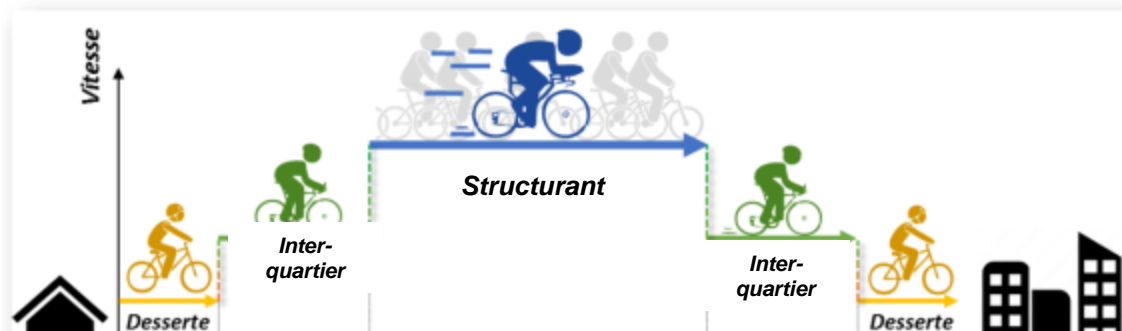
# PLAN VELO

Rédaction du plan vélo en cours de finalisation sur les 6 volets :

- Rouler en sécurité à vélo
- Se procurer un vélo
- Stationner son vélo
- Réparer son vélo
- Se repérer à vélo
- Savoir faire du vélo

Elaboration des cartes pour début février pour concertation

Avancée sur la hiérarchisation des aménagements et identification des structurantes dont celles existantes à améliorer

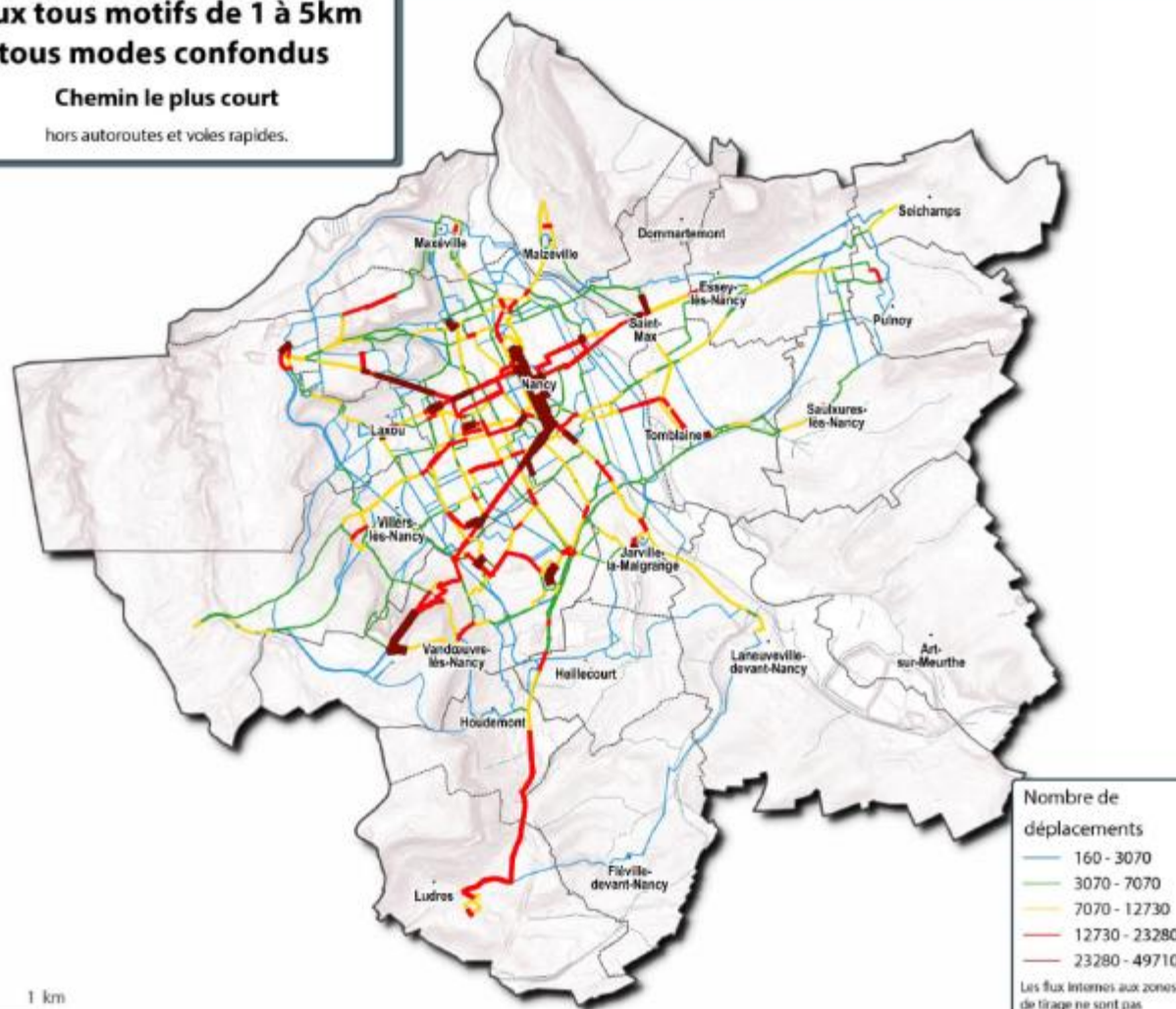




## Flux tous motifs de 1 à 5km tous modes confondus

### Chemin le plus court

hors autoroutes et voies rapides.



#### Nombre de déplacements

- 160 - 3070
- 3070 - 7070
- 7070 - 12730
- 12730 - 23280
- 23280 - 49710

Les flux internes aux zones de tirage ne sont pas représentés.



**métropole**  
**Grand Nancy**

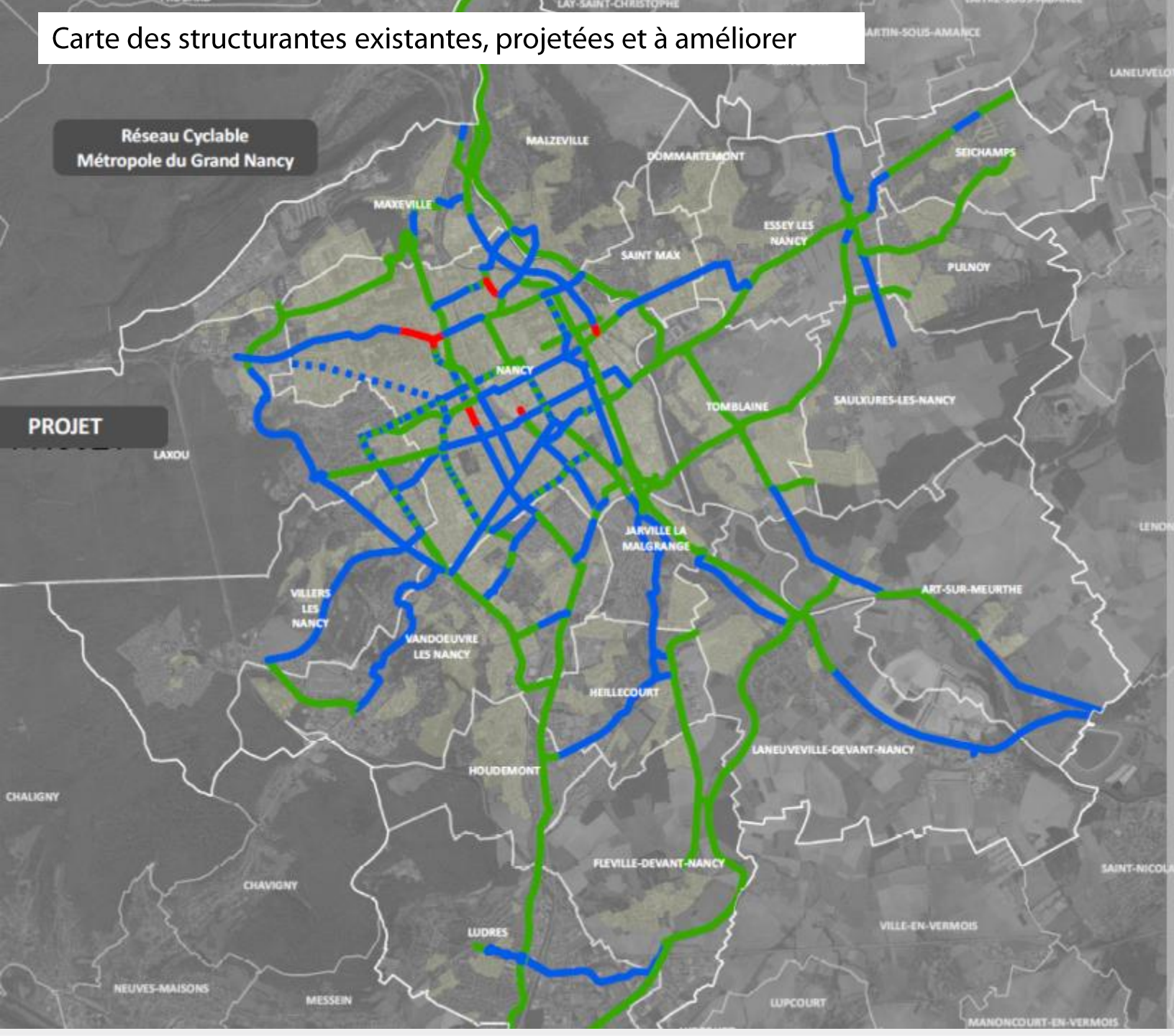




# Carte des structurantes existantes, projetées et à améliorer

Réseau Cyclable  
Métropole du Grand Nancy

PROJET



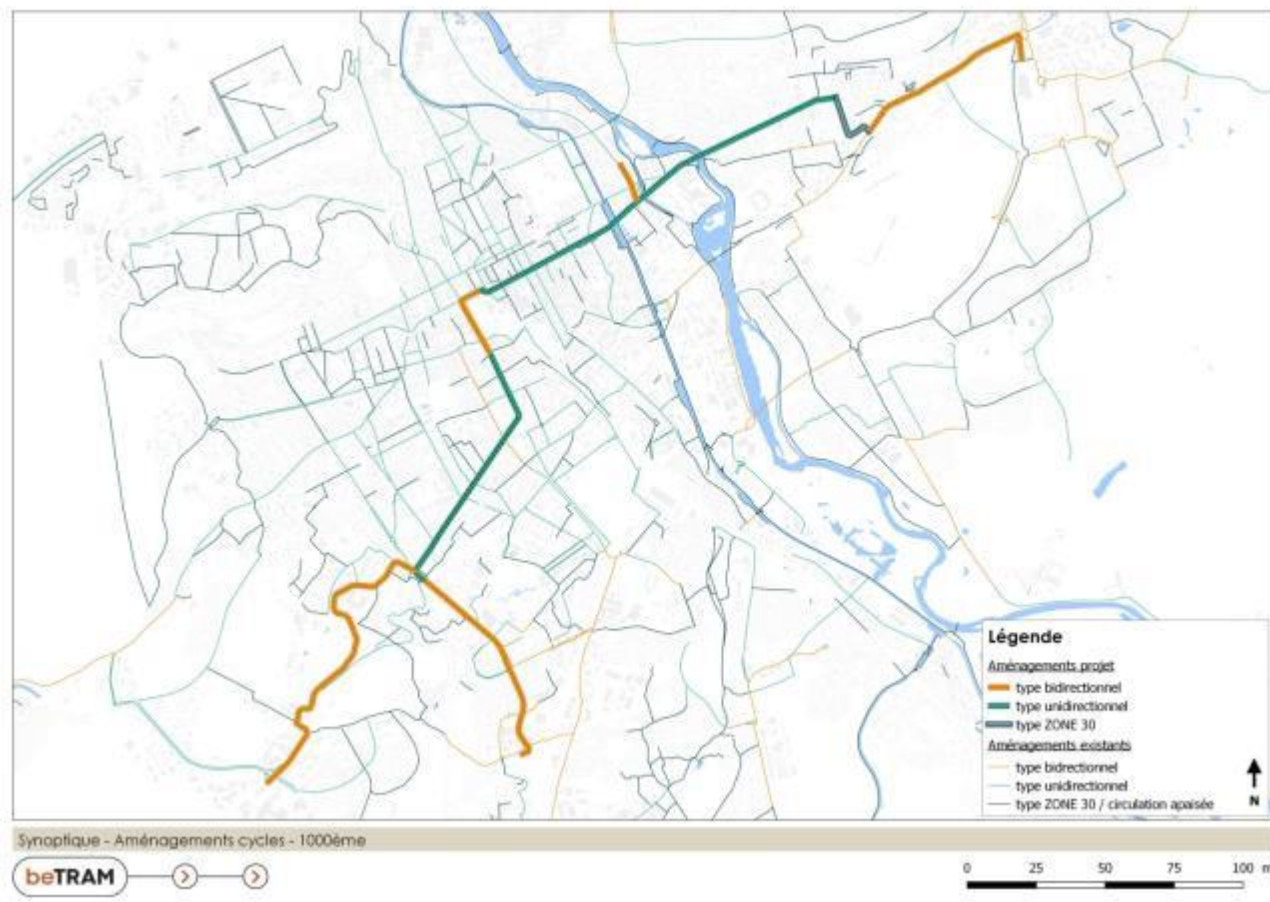




# PROJET NOUVEAU TRAMWAY

Travail qui va commencer avec le maître d'œuvre

→ Atelier de travail spécifique en 2020



*Tracé présenté en  
DUP*



## Projets cyclables à engager en 2020 :

- Nancy : Poursuite Piste bi-directionnelle, avenue Jeanne d'Arc: section Mouilleron/Général Leclerc
- Essey-Saulxures : Poursuite voie verte : 100 000€ d'acquisitions foncières + 150 000€ de travaux (**projet global 1,2 M d'€**)
- Jarville : Voie verte du Fonteno : Acquisitions foncières + travaux **projet spécifique à 880 000€**
- **Signalisation V50** sur l'ensemble de l'itinéraire

## Réalisations hors budget vélo connues :

Heillecourt : Voie verte, avenue des Erables, finalisation jusqu'au parc de l'Embanie

Malzéville : Voie verte, déviation

Art-sur-Meurthe/Laneuveville : **V52** (2022)





## Etudes IDENTIFIEES à engager en 2020 (vélo + voirie) :

### Essey-lès-Nancy :

Liaison Voie verte de l'Amezule  
Poursuite Voie verte Essey/Saulxures

### Fléville-devant-Nancy

Parking canal de jonction

### Heillecourt :

Etude entre Lemaire et l'ex départemental / en  
parallèle à Erables

Léon Songeur (route de Fléville – Embanie)<sup>2</sup>

Ex-RD570 - Rue de Mirecourt : Requalification piste  
cyclable en voie verte

### Houdemont

Ex-RD570 - Rue de Mirecourt : Requalification piste  
cyclable en voie verte

Rue de lorraine : double sens cyclable

### Laneuveville-devant-Nancy

Lucien Galtier

Gilbert Bize

Liaison 5 fontaines – canal<sup>2</sup>

### Laxou :

Poursuite voie verte Bois Gronée

Paul Déroulède (en prolongement d'Anatole France)

### Nancy

Poincaré – Anatole France

VEBE : piste bi-directionnelle<sup>2</sup>

Boulevard Lobau

Haussonville

Jeanne d'Arc (poursuite à partir de Général Leclerc)<sup>2</sup>

Boudonville

Oudinot

Quai de la Bataille<sup>2</sup>

Boulevard de la Mothe

<sup>2</sup>projet identifiés pour l'appel à projets national



## Etudes IDENTIFIEES à engager en 2020 :

### Ludres

Ex-RD570 - Rue de Mirecourt : Requalification piste cyclable en voie verte

Liaison avec Richardmenil (rond point)

### Pulnoy

Liaison Pulnoy/Saulxures-lès-Nancy

### Seichamps

liaison douce Haie Cerlin

rue du Gayoir / Renoir

Entrée d'agglomération ex-RD674

### Tomblaine et Art-sur-Meurthe

Liaison entre les deux communes<sup>2</sup>

### Villers-lès-Nancy :

Liaison Camping – Place Stanislas via l'avenue Paul Muller

### Vandoeuvre-lès-Nancy :

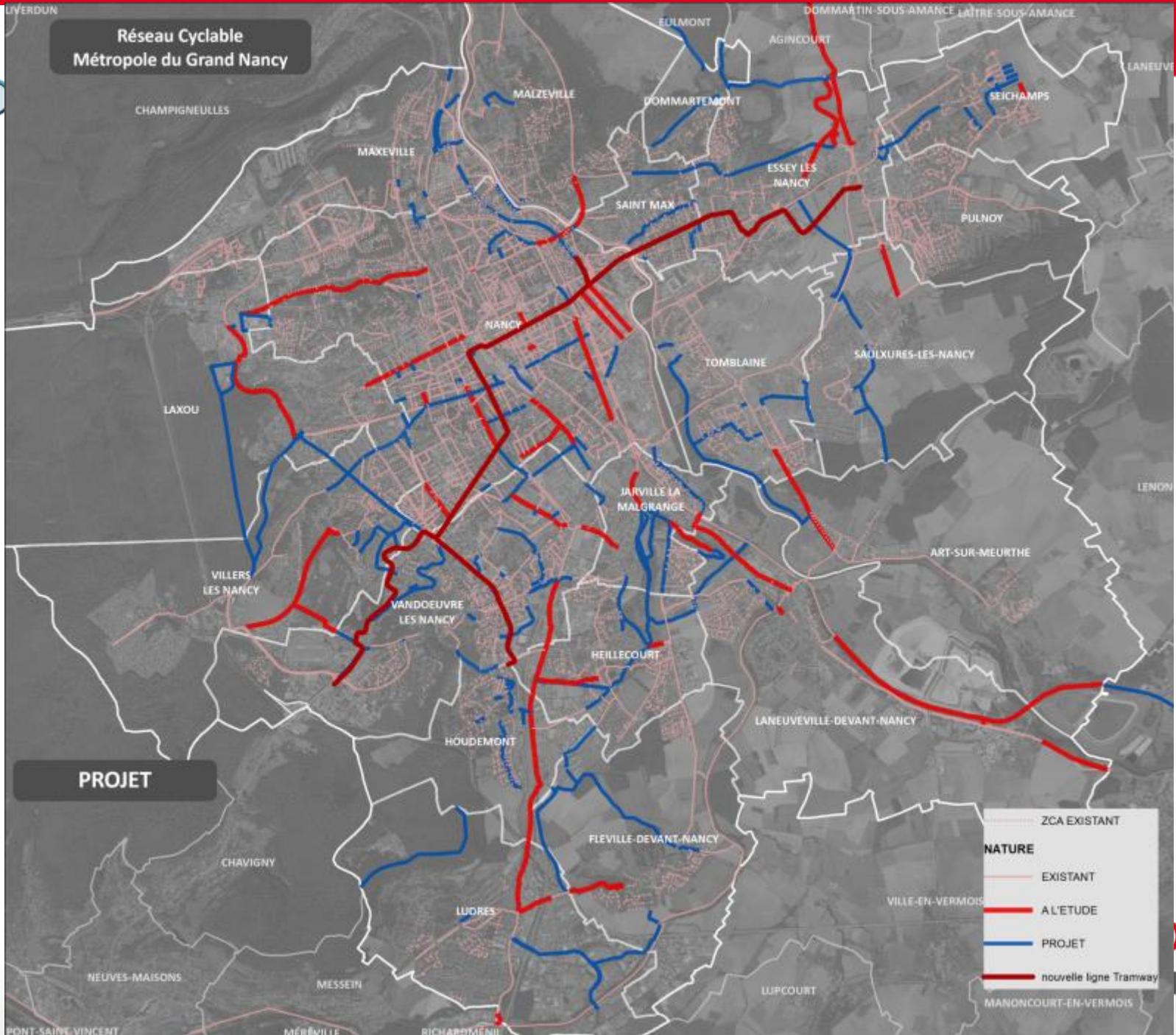
Rue Opalinska

8<sup>ème</sup> RA

Avenue de Bourgogne



# Réseau Cyclable Métropole du Grand Nancy





## Ajout de 5 stations en libre service VELOSTAN'LIB



Actuellement : parc de 29 stations

Opportunité d'une Optimisation et d'une extension du parc à faible coût

Récupération de 5 stations sur platine de Paris

Remise aux couleurs locales

Installation très prochainement (fin d'année 2019/ début 2020) sur les sites suivants :

- Médreville, boulevard Charlemagne
- Artem, rue Blandan/Edmond About
- Laxou, Paul Déroulède
- Vandoeuvre, Nations
- Malzéville, square Waldstetten

## PERSPECTIVES 2020 : STATIONNEMENT VELO

### ACTION ISSUE DE L'ATELIER THEMATIQUE « STATIONNEMENT »

- Forte demande pour sécuriser les vélos, aux besoins très variés
- Peu coûteux au regard de son efficacité pour encourager la pratique
  
- Poursuite des implantations d'arceaux vélos sur le domaine public

**2019 : + 220 places**

NANCY : 25 racks installés

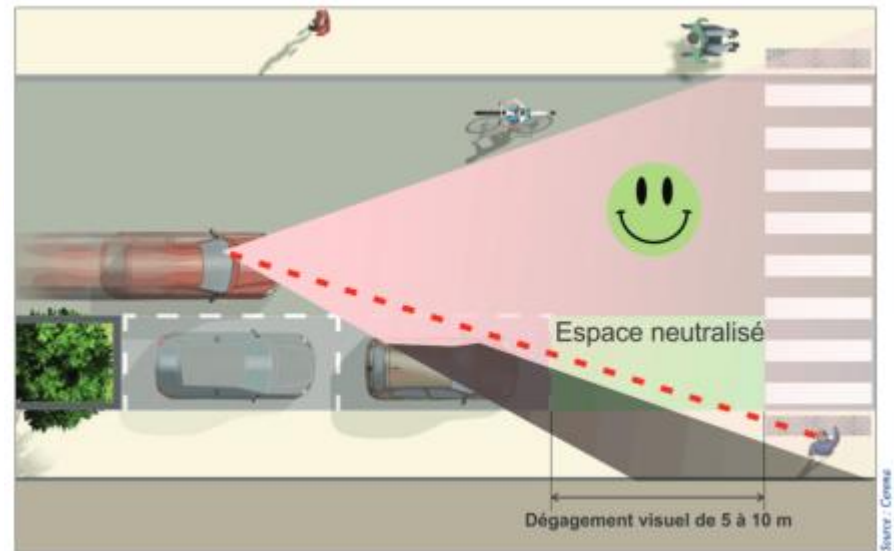
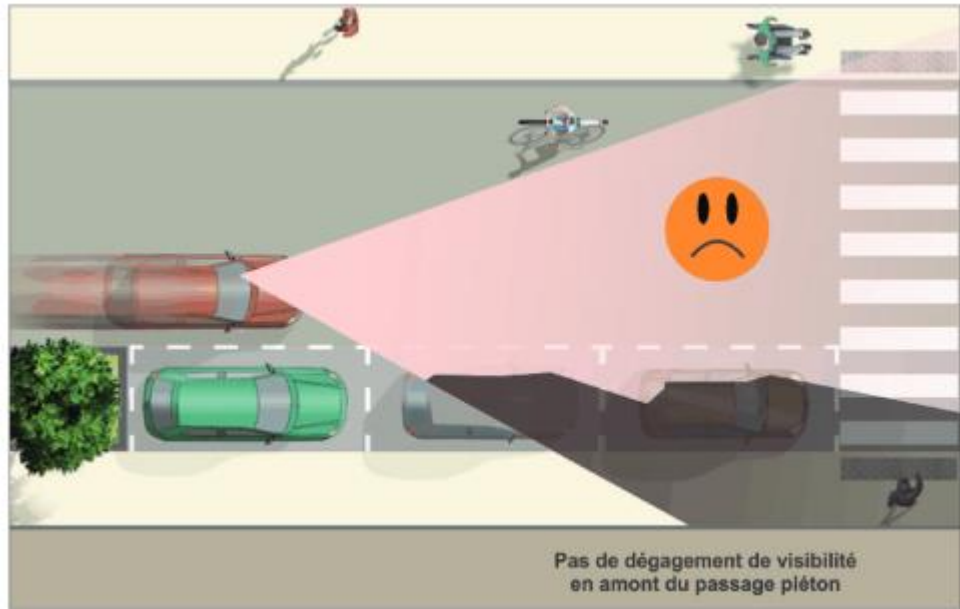
JARVILLE : 1 rack installé

SEICHAMPS : 6 anneaux installés

**2020**

→ Poursuite du déploiement : **60aine** de prévu prochainement, soit **480 places supplémentaires**

→ Neutralisation sur **5 à 10 m** des places en amont du passage piéton pour installer des racks à vélo : soutien de l'association EDEN



## → 2020

→ : expérimentations de 6 box sécurisés résidentiels : Laxou, Villers-lès-Nancy, Nancy et Saint-Max (en attente de localisation précise)





## TEST DE PEINTURE PHOTO-LUMINESCENTE



**une peinture qui stocke la lumière** du soleil  
et la restitue la nuit

**Merci de votre attention**

